

Le petit journal

MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE

Année 13

Numéro 9

29 octobre 2018

Photographe : Marie-Hélène Thériault

24 et 25 NOVEMBRE 2018

De 10 h à 16 h

Un marché diversifié
Plus de
35
exposants
Entrée gratuite



Marché de Noël
de L'Isle-Verte

17^e Édition

Art textile, artisanat, peinture et art visuel, agroalimentaire, produits naturels et bijoux

Au gymnase de l'école Moisson-d'Arts
(136, rue Saint-Jean-Baptiste)

Information :

marchenoel.lisleverte@gmail.com

418-898-2812, poste 306

Marché de Noël de L'Isle-Verte

visitez notre nouveau site!
www.marchenoellisleverte.com



SÉANCE ORDINAIRE
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE

9 octobre 2018

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte tenue à la Caserne incendie le mardi 9 OCTOBRE 2018, à 20 heures, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

MADAME VÉRONIQUE DIONNE
MADAME GINETTE CÔTÉ
MADAME SOPHIE SIROIS
MONSIEUR STÉPHANE DUBÉ
MONSIEUR JEAN PELLETIER
MONSIEUR BERNARD NIERI

tous membres du Conseil siégeant sous la présidence de :

MADAME GINETTE CARON, mairesse.

Le secrétaire-trésorier est également présent.

Après constatation du quorum, il est proposé par madame Véronique Dionne, appuyé par madame Ginette Côté et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que l'ordre du jour suggéré soit accepté, tout en maintenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

Madame Véronique Dionne propose l'adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 septembre 2018, appuyé par monsieur Jean Pelletier et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents.

Monsieur Bernard Nieri propose l'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 septembre 2018, appuyé par monsieur Stéphane Dubé et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents.

18.10.3.1. Comptes du mois

Le secrétaire-trésorier dépose les listes suivantes :

Comptes à payer au 9 octobre 2018	(journal 1662) :	341,75 \$
	(journal 1663) :	120,72 \$
	(journal 1664) :	8 099,38 \$
	(journal 1665) :	97 586,99 \$
	(journal 1666) :	5 135,89 \$
		<u>111 284,73 \$</u>



Dépenses incompressibles	(journal 1286) :	16 572,57 \$
	(journal 1287) :	2 180,98 \$
	(journal 1288) :	----- \$
	(journal 1289) :	1 855,06 \$
	(journal 1290) :	6 624,04 \$
		<u>27 232,65 \$</u>

Total des dépenses : **138 517,38 \$**

Suite au dépôt de l'ensemble des comptes à payer et déboursés couvrant la période du 12 septembre au 9 octobre 2018, il est proposé par madame Sophie Sirois, appuyé par monsieur Bernard Nieri et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que l'ensemble de ces comptes soit approuvé.

18.10.3.2. Demande de paiement de la firme d'ingénieurs Stantec - projet de mise aux normes de l'eau potable

Considérant l'avancement des travaux d'ingénierie réalisés par la firme d'ingénieur Stantec, en lien avec les travaux de mise aux normes de l'eau potable;

Considérant que le règlement d'emprunt, soumis au ministre des Affaires municipales, à l'égard desdits honoraires professionnels a reçu l'approbation de ce dernier;

Considérant qu'à ce jour, les travaux effectués par cette firme ont permis à notre dossier d'évoluer positivement;

Considérant que le budget d'honoraires prévu à ce dossier est de 233 975,00 \$ (plus taxes applicables);

En conséquence, il est proposé par madame Ginette Côté, appuyé par madame Sophie Sirois et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la Municipalité de L'Isle-Verte accepte d'acquitter la facture d'honoraires soumise par la firme Stantec et s'élevant à 59 672,03 \$ (taxes incluses).

18.10.3.3. Appel d'offres regroupé pour le renouvellement du contrat de collecte et de transport des ordures ménagères et matières recyclables

Attendu l'octroi de contrat pour la cueillette et le transport des ordures ménagères et des matières recyclables survenu le 11 août 2014 par résolution N° 14.08.4.1.2. avec la compagnie Gaudreau Environnement inc. pour une durée de 5 ans se terminant le 31 décembre 2018;

Attendu qu'il convient de renouveler notre contrat de collecte et de transport des ordures ménagères après la date du 31 décembre 2018;

Attendu qu'il est dans l'intention des municipalités partenaires de procéder à nouveau par appel d'offres regroupé entre les municipalités de Saint-Modeste, Saint-Épiphanie, Saint-Arsène et L'Isle-Verte;



Attendu qu'un projet d'appel d'offres a été rédigé afin de répondre aux besoins du regroupement des 4 municipalités partenaires, et que la Municipalité de Saint-Modeste sera responsable de la gestion de l'appel d'offres;

Attendu que les membres du conseil ont reçu une copie du projet d'appel d'offres aux fins d'examen;

Attendu que ledit appel d'offres prévoit après attribution au soumissionnaire que ce dernier devra contracter avec chacune des municipalités;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Dubé, appuyé par monsieur Bernard Nieri et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la Municipalité de L'Isle-Verte mandate la Municipalité de Saint-Modeste aux fins de gérer l'appel d'offres regroupant les municipalités de Saint-Modeste, Saint-Épiphanie, Saint-Arsène et L'Isle-Verte;

Que la Municipalité de L'Isle-Verte accepte les termes du projet d'appel d'offres soumis aux fins de renouveler notre contrat de collecte et de transport des ordures ménagères et des matières recyclables.

18.10.3.4. Règlement adoptant un code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de L'Isle-Verte

RÈGLEMENT 2018-163 ADOPTANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE

Note : Ce document peut être consulté sur le site Internet de la Municipalité à : <http://www.municipalite.lisle-verte.qc.ca>

18.10.3.5. Règlement relatif aux animaux

RÈGLEMENT MUNICIPAL 2018-164 RELATIF AUX ANIMAUX

Note : Ce document peut être consulté sur le site Internet de la Municipalité à : <http://www.municipalite.lisle-verte.qc.ca>

18.10.3.6. Résolution d'intérêt - prise en charge du presbytère

Considérant la proposition soumise au conseil municipal, par le conseil de Fabrique de L'Isle-Verte, à l'effet que le bâtiment qu'est le presbytère devienne la propriété de la Municipalité de L'Isle-Verte;

Considérant que les membres du conseil municipal ont passé en revue les possibilités d'utilisation de ce bâtiment à des fins publiques;

Considérant qu'une analyse sommaire de l'état du bâtiment laisse présumer certains investissements à y être effectués sans, toutefois, sembler trop préoccupant;

Considérant qu'il s'agit d'un bâtiment faisant partie de l'histoire de L'Isle-Verte et qu'il nous apparaît nécessaire d'en assurer une pérennité dans son cachet actuel;

En conséquence, il est proposé par monsieur Bernard Nieri, appuyé par madame Sophie Sirois et adopté à la majorité des membres du conseil municipal présents :



Que la Municipalité de L'Isle-Verte signifie au conseil de la Fabrique de L'Isle-Verte son intérêt à devenir propriétaire de l'immeuble qu'est le presbytère de L'Isle-Verte,

Que le Conseil de Fabrique soit disposé à le rétrocéder à titre gratuit,

Que la Municipalité s'engage à y conserver le bureau administratif de la Fabrique pour une durée à être déterminée,

Que les engagements pris par le Conseil de Fabrique, en ce qui a trait aux services dispensés par le CLSC, n'en soient aucunement affectés.

*Il est à noter que monsieur Stéphane Dubé, membre du conseil au siège numéro 4, s'abstient de prendre part aux délibérations liées à ce dossier en regard à son implication à titre de membre du conseil de la Fabrique de L'Isle-Verte.

18.10.3.7. Adoption des tarifs du lieu d'enfouissement technique pour 2019

Considérant les tarifs soumis par la Ville de Rivière-du-Loup liés aux opérations du lieu d'enfouissement technique pour l'année 2019;

Considérant que les citoyens de L'Isle-Verte y ont un droit d'accès;

Considérant l'obligation pour la Municipalité de confirmer son acceptation des tarifs soumis pour la prochaine année;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean Pelletier, appuyé par monsieur Bernard Nieri et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que ce conseil confirme à la Ville de Rivière-du-Loup son accord aux tarifs du lieu d'enfouissement technique, publiés le 26 septembre 2018 et entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

18.10.3.8. Renouvellement d'adhésion aux services de transport adapté Vas-Y

Considérant les services offerts en transport collectif et adapté, par la Corporation « Transport Vas-Y inc. »;

Considérant que même si le niveau d'achalandage a démontré une diminution au cours des dernières années, le coût d'un tel service demeure abordable collectivement;

Considérant que le support financier du Ministère des Transports du Québec est tributaire de l'engagement de nos municipalités locales;

En conséquence, il est proposé par madame Sophie Sirois, appuyé par madame Ginette Côté et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que ce conseil réitère son engagement aux services de « Transport-Vas-Y inc. » pour l'année 2019 et, par conséquent, s'engage à assumer la contribution financière exigée de 3 120 \$.



18.10.3.9. Offre d'accompagnement et processus d'appel de candidatures - personnel administratif

Considérant l'accroissement des tâches administratives auxquels doit faire face l'administration municipale;

Considérant le processus auquel s'était engagée la Municipalité afin d'assurer un soutien au personnel administratif en place;

Considérant que l'aboutissement de cet exercice démontre l'importance de créer un poste administratif pouvant suppléer à la charge de travail du personnel actuel;

Considérant la possibilité de s'adjoindre les services professionnels de la firme HDO (Hainse développement organisationnel) afin de mener à terme les démarches entreprises avec la firme de consultants Mallette;

En conséquence, il est proposé par monsieur Bernard Nieri, appuyé par madame Véronique Dionne et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que le conseil municipal autorise à ce qu'un mandat de services professionnels soit confirmé à la firme de consultants HDO afin de bien structurer les besoins à combler au sein de l'administration municipale,

Que suite à cet exercice, un processus d'appel de candidatures soit lancé et soumis à un comité de sélection,

Que les recommandations du comité soient soumises au conseil municipal.

18.10.5.1. Proposition de vente d'équipement usagé - camion Freightliner 1990

Considérant que la Municipalité souhaite renouveler certains de ces équipements, dont le camion Freightliner 1990 affecté aux travaux de déneigement;

Considérant que suite à la mise en vente de ce véhicule, peu d'intérêt n'a été démontré de la part d'acheteurs potentiels;

Considérant qu'après évaluation des propositions, celle de monsieur Guillaume Bibeau, nous apparaît acceptable, soit 6 000 \$ (incluant certains équipements de déneigement et excluant la boîte utilisée pour le transport en vrac);

En conséquence, il est proposé par madame Ginette Côté, appuyé par monsieur Stéphane Dubé et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

Que la Municipalité de L'Isle-Verte confirme l'acceptation de l'offre de monsieur Guillaume Bibeau, à 6 000 \$ (plus taxes), comprenant les équipements inclus et exclus, tel que ci-haut mentionnés,



Que le directeur général, monsieur Guy Bérubé, soit autorisé à signer les documents de transferts requis auprès de la Société d'assurance automobile du Québec.

18.10.5.2. Proposition d'honoraires en ingénierie pour l'inclusion de travaux additionnels aux rues Béland et Talbot

Considérant qu'un document d'appel d'offres a été réalisé par la firme Actuel Conseil devant permettre les travaux de pavage et de voirie d'une section de la rue Béland;

Considérant qu'il serait opportun d'inclure à ce document, un tronçon additionnel de la rue Béland (environ 30 mètres, en direction nord), une portion de la rue Talbot (à son extrémité Ouest) ainsi que la partie d'asphalte ayant du enlevée lors de travaux de réparation d'aqueduc sur la rue Talbot (à son extrémité Est);

Considérant que pour inclure l'ensemble de ces travaux, un montant d'honoraires additionnels de 675 \$ est demandé;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean Pelletier, appuyé par madame Sophie Sirois et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la Municipalité de L'Isle-Verte confirme l'acceptation du coût additionnel d'honoraires soumis par la firme Actuel Conseil inc.

18.10.5.3. Autorisation d'appel d'offres - rues Béland et Talbot

Considérant l'autorisation obtenue par monsieur Jean Hallé, directeur de la division des Immeubles pour le Canadien National, permettant à la Municipalité d'effectuer les travaux de voirie de la rue Béland (drainage et revêtement bitumineux);

Considérant la nécessité d'obtenir des propositions de services pour la mise en œuvre de ces travaux, incluant ceux prévus à la rue Talbot;

En conséquence, il est donc proposé par madame Sophie Sirois, appuyé par monsieur Bernard Nieri et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que le conseil municipal autorise à ce qu'un processus d'appel d'offres soit mis en œuvre afin de permettre l'exécution des travaux des rues Béland et Talbot.

18.10.5.4. Avis de motion et présentation d'un projet de règlement relatif à la circulation - limite de vitesse de la route Montée des Coteaux - panneaux d'arrêt à l'intersection des rues Talbot et La Noraye

Madame la conseillère, Véronique Dionne, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement régissant la limite de vitesse sur le tronçon de la rue Montée des Coteaux entre la route 132 et le chemin Coteau-de-Tuf (abaissant la vitesse à 70 km/h) et permettant l'implantation d'une nouvelle signalisation d'arrêt obligatoire sur la rue Talbot (à son intersection avec la rue La Noraye).



Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

18.10.6.1. Demande d'aide financière - programme de soutien aux politiques familiales municipales - résolution autorisant un responsable à signer les documents requis

Attendu que le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

Attendu que la Municipalité de L'Isle-Verte a présenté en 2018-2019 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

Attendu que la Municipalité de L'Isle-Verte désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales en 2018-2019.

Il est donc proposé par madame Sophie Sirois, appuyé par monsieur Stéphane Dubé et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que soit autorisée, madame Rosalie Demers, coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire, à signer au nom de la Municipalité de L'Isle-Verte tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2018-2019;

Que soit confirmé que madame Sophie Sirois est l'élue(e) responsables des questions familiales.

18.10.6.2. Responsable des questions familiales et des aînés

Considérant que dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales, la municipalité de L'Isle-Verte a déjà adopté une politique familiale et que cette politique et son plan d'action doit être mise à jour;

Considérant que le cheminement visant l'adoption de cette politique intergénérationnelle nécessite la création d'un comité de pilotage qui effectuera la révision de la politique familiale municipale et de son plan d'action;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean Pelletier, appuyé par monsieur Stéphane Dubé et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la Municipalité de L'Isle-Verte informe le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) ainsi que le Carrefour Action Municipale et Famille (CAMF) :

- de la nomination de madame Sophie Sirois, conseillère municipale, à titre de Responsable des questions familiales et des aînés;
- qu'elle ait pour mandat d'assurer un lien avec la communauté sur les questions familiales et des aînés;



- qu'elle assure, au nom du Conseil municipal, le bon cheminement du développement et du suivi de la politique familiale intergénérationnel de L'Isle-Verte.

18.10.6.3. Création d'un comité de pilotage pour la mise à jour de la politique familiale municipale (PFM)

Considérant que dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales, la municipalité de L'Isle-Verte a déjà adopté une politique familiale et que cette politique et son plan d'action doit être mis à jour;

Considérant que le cheminement visant l'adoption de cette politique nécessite la création d'un comité de pilotage qui effectuera la révision de la politique familiale municipale et de son plan d'action;

En conséquence, il est proposé par madame Ginette Côté, appuyé par monsieur Bernard Nieri et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la Municipalité de L'Isle-Verte informe le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) ainsi que le Carrefour Action Municipale et Famille (CAMF) :

- de sa volonté d'enclencher les démarches visant l'adoption d'une politique familiale intergénérationnelle qui inclura la mise à jour de la politique familiale municipale;
- que le conseil municipal nomme les personnes suivantes pour constituer le comité de pilotage :
 - Sophie Sirois, conseillère municipale responsable des questions Famille et Aînés (Politique familiale municipale)
 - Claire Biloqc, organisatrice communautaire, CISSS du Bas-Saint-Laurent - CLSC de Saint-Épiphanie
 - Gilberte Chassé, représentante des aînés
 - France Laflamme, représentante jeunesse
 - Andrée-Ann Dubé, représentante jeunesse (adolescents)
 - Katia Talbot, représentante des familles
 - Rosalie Demers, coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire

18.10.6.4. Demande de soutien financier auprès de la Table d'harmonisation

Considérant les demandes de soutien financier déposées par les organismes que sont :

- Villa Rose des Vents : demande de 150 \$ pour le paiement d'un repas aux résidents afin de souligner le 25^e anniversaire de la résidence;
- Club des 50 ans et plus : demande de 150 \$ pour l'organisation d'un souper de Noël.

Considérant que ces demandes ont été évaluées par les représentants de la Table d'harmonisation et que ces derniers en recommandent l'acceptation;

Considérant que les fonds prévus à cet égard, sont disponibles;

En conséquence, il est donc proposé par monsieur Jean Pelletier, appuyé par monsieur Stéphane Dubé et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :



Que le conseil municipal accepte les recommandations du comité de la Table d'harmonisation et donne suite favorablement au versement des sommes demandées.

18.10.8.1. Autorisation de mise en vente d'équipement - remorque et traîneau d'évacuation

Considérant que l'équipement qu'est la remorque ainsi que le traîneau dit d'évacuation, remisé à la caserne incendie, ne répond pas aux normes minimales requises en matière d'évacuation;

Considérant que cet équipement ne peut être converti pour un quelconque usage municipal;

Considérant l'espace occupé inutilement par cet équipement;

Considérant que la valeur de revente de cet équipement pourra ainsi être affectée à l'acquisition de pièces ou d'équipement de plus grande valeur ajoutée;

En conséquence, il est donc proposé par madame Sophie Sirois, appuyé par madame Ginette Côté et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que le conseil municipal accepte que soit offert en vente la remorque ainsi que le traîneau d'évacuation et, qu'à une réunion subséquente, soient déposées les offres reçues.

18.10.9.1. Autorisation d'appel d'offres - remplacement d'équipement de voirie

Considérant la désuétude de certains équipements utilisés pour les opérations de voirie;

Considérant que le programme triennal en immobilisation comporte le remplacement nécessaire de certains équipements dont un véhicule affecté aux activités de déneigement ainsi que le véhicule-outils qu'est la rétrocaveuse;

Considérant qu'une estimation à 250 000 \$ est jugée satisfaisante pour acquérir un camion de remplacement (usagé) ainsi qu'une nouvelle rétrocaveuse (neuve);

Considérant qu'une projection de modalités d'emprunt démontre un impact de taxation pouvant atteindre 0,05 \$ du 100 \$ d'évaluation, sur la base d'un besoin financier de 250 000 \$, sur une période de 5 ans;

En conséquence, il est proposé par monsieur Bernard Nieri, appuyé par monsieur Jean Pelletier et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que soient autorisés la préparation et l'envoi d'appel d'offres visant au remplacement de ces équipements;

Que suite à ces appels d'offres, les propositions reçues soient soumises au conseil municipal pour approbation.



18.10.11.

Levée de la séance

À 20 h 23, il est proposé par monsieur Bernard Nieri, appuyé par madame Sophie Sirois et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que la séance soit levée.

(sous réserve d'approbation)

DATES DE TOMBÉE POUR LES PROCHAINS BULLETINS MUNICIPAUX

Prenez note que la **date de tombée pour envoyer vos articles** est toujours le vendredi suivant la réunion du conseil municipal.

Dates de tombée pour les deux prochains mois :

NOVEMBRE : 16 NOVEMBRE 2018

DÉCEMBRE : AUCUNE PARUTION

Par courriel : katiatalbot@lisle-verte.ca



N.B. Tous les articles reçus après cette date limite ne pourront paraître dans le journal. Nous ne pouvons garantir la parution de tous les articles reçus en raison de l'espace disponible. La priorité est accordée aux organismes à but non-lucratif de la Municipalité de L'Isle-Verte.



OFFRE D'EMPLOI **PRÉPOSÉ DU CHALET DE SERVICE** **Emploi saisonnier**

Vous aimez travailler en contact avec les gens, vous êtes sociable et autonome?
Nous avons un emploi pour vous!

Consultez l'offre d'emploi intégral sur notre site Internet, à l'adresse suivante :
www.municipalite.lisle-verte.qc.ca/emplois/

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le vendredi 9 novembre 2018 avant midi à l'adresse suivante et à l'attention de Madame Rosalie Demers, coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire :

141, rue Saint-Jean-Baptiste
L'Isle-Verte, QC, G0L 1K0

Courriel : rosaliedemers@lisle-verte.ca

Pour information : 418-898-2812, poste 306

BRÛLAGE DE FEUILLES MORTES—C'EST NON!

Les feuilles mortes qui tomberont sous peu pourraient faciliter la perte de contrôle des incendies, surtout si l'automne est à la hauteur de l'été 2018 que nous avons connu.

Chaque automne, les pompiers municipaux et la SOPFEU interviennent **sur 5 incendies allumés par la perte de contrôle d'un brûlage.**

Le vent a facilement de l'emprise sur les feuilles mortes. En plus de les assécher, il les fait voyager d'un endroit à un autre. Situation qui, lors d'un brûlage, **pourrait entraîner des dommages**, oui à la forêt, mais aussi à des résidences ou à d'autres biens. C'est pourquoi la SOPFEU recommande à la population **d'éviter le brûlage** et d'opter pour des solutions écologiques comme le compostage, la tonte des feuilles mortes ou encore la cueillette des résidus verts.

Cet automne, **aidez-nous à réduire les risques** que des incendies soient allumés à proximité de vos municipalités en diffusant le pictogramme de la SOPFEU auprès de vos citoyens et sur vos médias sociaux.



LE DANGER D'INCENDIE UN OUTIL À CONSULTER, MÊME L'AUTOMNE

L'automne étant encore propice aux incendies de forêt, la SOPFEU poursuit le calcul du danger d'incendie jusqu'au 31 octobre. Il y a encore plusieurs belles journées ensoleillées à venir, il est important de continuer à le consulter quotidiennement.

Retrouvez le danger d'incendie sur <http://sopfeu.qc.ca/> ou téléchargez notre application mobile sur <https://itunes.apple.com/ca/app/sopfeu/id964524738?mt=8> ou <https://play.google.com/store/apps/details?id=ca.skex.sopfeu&hl=en>

Ce message provient du Service de la prévention et de l'information de la SOPFEU. Il a pour objectif d'informer les municipalités et les services d'incendie sur les risques liés aux feux de forêt et sur les moyens de les prévenir. Pour recevoir quotidiennement le danger d'incendie ou pour être informé des restrictions en vigueur, abonnez-vous à nos envois courriel automatisés ou téléchargez notre application mobile.



BRÛLAGE
de feuilles
mortes
NON!



Optez plutôt pour des solutions écologiques !

ÊTES-VOUS EN TRAIN DE PRÉPARER VOS COSTUMES ET VOS DÉCORATIONS POUR L'HALLOWEEN?

Assurez-vous que vos lumières, vos accessoires et vos costumes n'ont pas fait l'objet d'un rappel!

Voici quelques conseils pour vous assurer que l'Halloween soit une expérience sécuritaire et heureuse pour toute la famille :



- ♦ Recherchez des costumes et des accessoires dont l'étiquette indique qu'ils ont été **ignifugés**. Les jupes ondulantes, les capes flottantes, les manches bouffantes, les costumes avec des ailes ou trop grands peuvent tous être dangereux en présence de bougies, de chandelles ou de flammes. Les costumes en nylon ou en polyester épais sont idéaux.
- ♦ N'oubliez pas : la mention « ignifugée » ne signifie pas que l'article est à l'épreuve du feu! Pour réduire davantage le risque lié aux flammes, pensez à utiliser **des bougies ou des lumières DEL** dans votre citrouille d'Halloween et pour vos décorations.
- ♦ Envisagez d'utiliser du **maquillage ou de la peinture pour le visage** plutôt que des masques, car des masques mal ajustés peuvent réduire la visibilité et nuire à la respiration. Si vous optez pour le masque, veillez à ce qu'il ne gêne ni la vision ni la respiration de l'enfant.

- ♦ Avant d'utiliser de la peinture pour le visage ou du maquillage, faites un **essai préliminaire sur la peau** pour voir si l'enfant est sensible ou allergique à un ingrédient du cosmétique. Sachez que les produits portant l'indication « hypoallergénique » peuvent quand même causer des réactions allergiques.
- ♦ Remettez à chaque enfant une **lampe de poche** afin que les automobilistes et autres personnes puissent le voir plus facilement.
- ♦ Dites à vos enfants de rester dans les endroits bien éclairés et de visiter seulement des maisons illuminées de l'extérieur. Rappelez-leur de **ne jamais entrer dans une maison ni monter dans une voiture**, même si on les invite à le faire.
- ♦ Rappelez à vos enfants de ne pas manger leurs friandises avant que vous ne les ayez **examinées**.

Pour être à l'affût des derniers rappels et des avis de sécurité de Santé Canada :

<http://canadiensensante.gc.ca/recall-alert-rappel-avis/index-fra.php?cat=4>

Pour plus d'information sur la sécurité à l'Halloween :

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-domicile/securite-halloween.html#a3>



**Vous êtes cordialement invités à notre
soirée d'information gratuite**

J'accède à ma propriété

**Le 13 novembre 2018, 19 h 30 Au restaurant Au Cochon braisé
303, rue Viger, Saint-Épiphanie**

- ◆ Nos spécialistes en financement hypothécaire vous informeront sur les différents aspects touchant l'achat et le financement de votre future propriété.
- ◆ Seront également présents : notaire et représentants hypothécaires Desjardins pour répondre à vos interrogations.
- ◆ Prix de présence.

***Cette soirée d'information vous est offerte par
votre caisse Desjardins de Viger et Villeray***

Pour vous inscrire (limite 6 novembre) :

- ◆ 418-898-2061
- ◆ À l'accueil de votre caisse

Bienvenue chez vous!

ATELIER DIANE D'AMOURS, PEINTURE SUR VERRE ET VAISSELLE

44, rue Talbot, L'Isle-Verte

Téléphone : 418-898-3157

Courriel : dianedamours@hotmail.com

Facebook : Diane D'Amours

Diane D'Amours est née à Trois-Pistoles, fille de Maurice D'Amours, qui possédait la Lingerie D'Amours, un magasin bien connu. Après ses études de secrétaire-comptable, elle a d'abord occupé différents emplois dans des commerces. Pendant 18 ans, elle a travaillé pour Croisières AML comme gestionnaire et elle a pris sa retraite en 2016. Depuis 2017, elle a travaillé au kiosque d'information touristique de L'Isle-Verte, comme coordonnatrice pendant l'été. Elle vit à L'Isle-Verte depuis 1988. Elle est la mère de Amélie, 38 ans et de Marie-Hélène, 35 ans, ainsi que la grand-maman d'Adèle, 7 ans.



Enfant, elle adorait créer. Elle a fabriqué sa première robe de poupée à 5 ans, et a rapidement appris le tricot et différente forme d'artisanat. En 2000, elle a commencé la peinture sur bois, qu'elle a troquée pour la peinture sur verre peu de temps après. Elle réalise ainsi ses talents par **la création, la beauté, les couleurs et les messages personnalisés**. Ses œuvres lui procurent de la fierté et du bonheur, en rendant les autres heureux. Elle crée des dessins, des messages et des présentations **selon la demande des clients**, sur des verres, des tasses, des assiettes, adaptés pour différentes occasions : mariage, retraite, baptême, évènement de groupe... Les messages sont des pensées et citations, de différentes sources, écrits dans le but de toucher, de faire rire, de donner de l'amour.

Pour le futur, Diane prévoit continuer son œuvre et répondre à la demande actuelle, et elle est occupée à plein temps. En plus des demandes individuelles, **ses produits sont distribués à différents sites** à L'Isle-Verte : La Mousse de mer, Algue d'Or et Potager Côte d'Or, et aussi chez Croisières AML dans Charlevoix, Resto Le moule à sucre à St-Jean-Port-Joli, Fromagerie des Basques à Trois-Pistoles, Épicerie chez Daniel, à Mont-Carmel. Pour vous assurer de l'authenticité de ses œuvres, recherchez la signature suivante: « **d'amour** ».



La Corporation de Développement Économique et Touristique de L'Isle-Verte souhaite beaucoup de succès à Diane!

Article rédigé par Lise Pelletier, octobre 2018

Photo 1 : Lise Pelletier, Photos 2 et 3: Diane D'Amours.



LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE



Ouvert le 24 et 25 novembre de 10 h à 16 h

Une foule d'exposants vous attendent!

Venez en grand nombre, c'est l'occasion idéale pour faire de belles trouvailles, juste à temps pour les fêtes!

Entrée gratuite

Samedi 24 novembre

10 h à 16 h	Mini-marché XMetal Venez voir les exposants de la relève!
10 h 30 à 11 h	Lecture de conte
13 h à 15 h	Visite du Père Noël
13 h 30	Chants de Noël

Dimanche 25 novembre

10 h 30 à 13 h 30	Maquillage avec Marie-Libellule
11 h à 14 h	Tours de chevaux miniatures
13 h à 15 h	Visite du Père Noël



Marché de Noël
de L'Isle-Verte

Merci à nos partenaires!



Gaz-O-Bar
La Maison du Pain
Promutuel
CDET de L'Isle-Verte

Chevaliers de Colomb Seigneur Côté
Annick Ouellet, graphiste
Marché des Iles

Information : 418-898-2812, poste 306
www.marchenoellisleveite.com

LE SAVIEZ-VOUS?

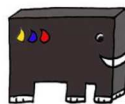
Depuis le début de l'année, il est possible de déposer ses vieilles cartouches d'imprimantes dans un bac prévu à cet effet, à la bibliothèque municipale. Depuis la mise en place de ce service, nous avons remis plus de 50 cartouches à MIRA!

Un geste pour Mira et la planète

Depuis 1994, Mira s'est engagée à sensibiliser le grand public du Québec à la récupération de cartouches d'imprimantes et des cellulaires. En plus de poser un geste concret à l'environnement, cette initiative permet de financer le dressage de plus d'une vingtaine de chiens Mira.

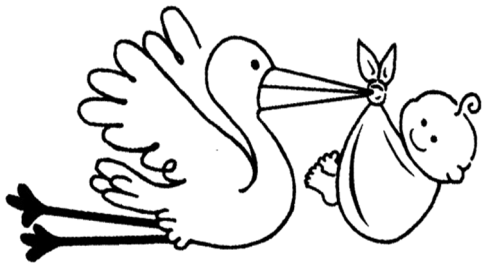
Merci de votre générosité!
Chaque don rapproche le chien vers son futur maître!

Horaire de la bibliothèque municipale
Lundi : 19 h à 20 h 30
Jeudi : 13 h à 15 h





BIENVENUE AUX NOUVEAU-NÉS!



**La cigogne est passée dernièrement?
Inscrivez votre nouveau-né à
notre liste et profitez d'un
cadeau de bienvenue!**

Pour une deuxième année, la Municipalité fera des mentions spéciales aux nouveau-nés de L'Isle-Verte! Vous voulez inscrire votre nouveau poupon et courir la chance qu'il soit élu bébé de l'année? Rien de plus simple!

Envoyez-nous une photo avec son nom, le nom des parents et sa date de naissance. Vous pouvez le faire par la poste, par courriel ou par Facebook. N'hésitez pas à nous partager la bonne nouvelle!



Information : 418-898-2812, poste 306
141, rue St-Jean-Baptiste
rosaliedemers@lisle-verte.ca
Municipalité de L'Isle-Verte



GRANDE COLLECTE DE JOUETS USAGÉS

Au bureau municipal

Durant les heures d'ouverture
Jusqu'au 22 novembre

Pour de plus amples informations : **418-898-2812, poste 306**

Merci de votre contribution!





LE CONCERT DU « CHŒUR » DU SECTEUR « DE LA TERRE À LA MER » formé de 42 choristes passionnés, sous la direction de Françoise Dubé, sera présenté en l'église de L'Isle-Verte, le dimanche 25 novembre à 14 h. Une chorale d'une quinzaine de jeunes participera à l'événement, sous la direction de Valérie Gagné, violoniste et enseignante aux écoles Moisson-d'Arts de L'Isle-Verte et La Chanterelle de St-Paul-de-la-Croix.

Claude Girard, pianiste et Michel Bélanger, guitariste accompagneront les deux groupes. Marie-Christine Roy, violoniste et soliste invitée, interprétera deux pièces solos, en plus d'intervenir à quelques reprises avec le chœur. Valérie Gagné, et Marie-Christine croiseront l'archet le temps d'un duo. L'animation a été confiée à Gilles Dupuis, tandis que Lise Côté et Caroline d'Amours sont chargées des visuels.

Le répertoire constitué de Chansons d'hiver et de chants de Noël traditionnels saura vous imprégner de l'ambiance festive, suite à votre visite au Marché de Noël qui se tiendra au gymnase cette même fin de semaine.

Les profits du concert seront remis aux fabriques des paroisses participantes. L'admission est de 15 \$ pour les adultes, et de 5 \$ pour les enfants de moins de 12 ans. Billets disponibles auprès des choristes de la paroisse et au Marché des Îles.

La Fabrique, La Garde paroissiale ainsi que des personnes bénévoles collaborent à la réalisation de cette activité culturelle.

Nous comptons sur votre présence pour faire de ce grand concert un succès régional.

Information : Françoise : 418-898-6120 ou Louise : 418-898-2172

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS!



Mme Nicole Bourque,
nouvelle arrivante

Vous êtes emménagés dernièrement à L'Isle-Verte? Vous avez peut-être eu le privilège de rencontrer notre bénévole de l'année! Depuis cet été, dans le but d'aider l'intégration des nouveaux Isle-Vertois, M^{me} Bureau a eu la brillante idée de se présenter à eux en leur offrant un savoureux met saisonnier, fait maison.

Félicitations pour cette belle initiative! C'est également une belle façon de faire valoir nos produits locaux!

N'oubliez pas qu'une trousse d'information est disponible au bureau municipale pour tous les nouveaux arrivants. Venez nous voir!

Information : 418-898-2812





CERCLE DE FERMIERES À L'ISLE-VERTE



Nos activités sont recommencées depuis septembre et nos membres sont fébriles et elles ont plusieurs projets pour la nouvelle année.

Comme tous les ans, nous recueillons les dons des membres et non-membres pour OLO, qui signifie Œuf-Lait-Orange, afin de venir en aide aux jeunes femmes enceintes qui n'ont pas la possibilité de se procurer ces denrées, pour le bien-être de l'enfant à naître.

Nous avons des billets de loterie de notre Cercle à vendre, le tirage se fera le 5 décembre prochain, à la Villa Rose des Vents. Informez-vous auprès de nos membres ou des membres du Conseil.

Nous avons plusieurs projets de cours et de démonstrations en tissage, couture, tricot et fantaisie. Informez-vous à notre responsable en arts textiles M^{me} Monique Lebel pour plus de détails.

N'oubliez pas notre soirée annuelle de financement le 27 octobre, à 19 h 30, à l'école Moisson-D'Arts, nous vous attendons.

Vous désirez être membre du Cercle? Communiquez avec M^{me} Pauline Lemieux ou M^{me} Céline Beaulieu, présidente, au 418-898-3386 pour plus d'informations. Un abonnement au Magazine L'Actuel est inclus pour un an.

Notre prochaine réunion : le 14 novembre 19 h 30, à la Villa Rose des Vents.

Bienvenue.

Pensée : « Le progrès est toujours alimenté par la pensée positive et optimiste. Les gens sont stimulés par l'éloge et l'encouragement. »

Nicole Dubé, responsable Comité Communications et recrutement

LE P'TIT BOTTIN DE L'ISLE-VERTE

Afin de mettre à jour le site Internet de la Municipalité et le bottin des ressources, nous demandons aux propriétaires d'entreprises ou représentant d'organismes de nous aviser de tout changement survenu au courant des dernières années. Que cela soit un changement d'adresse, de personne ressource, un changement de numéro de téléphone, ou une fermeture.

Communiquez au 418-898-2812, poste 300.

Nous vous remercions de votre collaboration!





Service d'information aux aînés

de la MRC de Rivière-du-Loup

FRAUDE ET AUTRE FORME D'ESCROQUERIE.

Au cours des prochains mois, votre service d'information aux aînés <http://servicespouraines.com/accueil.html> vous propose une série de chroniques sur un sujet qui touche de plus en plus d'aînés. En effet, bien que tout un chacun peut être victime de fraude, les aînés sont particulièrement ciblés. Cela s'expliquerait par le fait qu'elles sont davantage à la maison pour répondre au téléphone ou à la porte, qu'elles font plus facilement confiance aux gens et qu'elles ne peuvent communiquer rapidement avec un ami ou un membre de leur famille.

Les auteurs de ces crimes, on parle ici de fraude, d'escroquerie, d'hameçonnage, ciblent les personnes qui ont beaucoup d'argent, mais aussi peuvent voler de petites sommes de plusieurs personnes. Ces escrocs trouveront leurs victimes en se servant de moyens tels internet, le téléphone ou en faisant du porte-à-porte. D'autres essaieront de vous soutirer d'importantes sommes d'argent en se présentant être des représentants du gouvernement et peuvent même utiliser de faux formulaires, à vous faire compléter, avec les logos de l'agence du revenu du Canada.

En fait, les types de fraudes sont multiples et les subterfuges employés sont presque sans failles et nous semblent hors de tout doute. C'est possible d'imaginer que de telles situations puissent toucher les femmes et les hommes âgés de toutes classes sociales et de toutes cultures. Si vous croyez être victime ou la cible d'une arnaque ou d'une fraude, sachez que vous n'êtes pas seul et que vous pouvez contribuer à mettre fin à cette arnaque ou fraude en la signalant. Des victimes de ces types de fraudes, il y en a beaucoup trop!

Pour tout aide à ce sujet, contactez le Service d'information aux aînés. Un service gratuit et tout à fait confidentiel au 418-867-8011.

Il existe aussi un site web concernant la fraude sur le lien suivant : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/organisation/securite/protegez-vous-contre-fraude.html>

SOIRÉE DE DANSE DU CLUB DES 50 ANS ET +



Notre soirée de danse du Club des 50 ans + de L'Isle-Verte se tiendra :
Le dimanche 25 novembre 2018, à 20 h

Endroit : Pavillon de L'Amitié
Musique : Michel Gagnon

Pour information : Robert Ouellet, président
418-898-5439, cellulaire 418-868-5438

PAVILLON DE L'AMITIÉ

Prenez note que la salle du Pavillon de L'Amitié située au 140, rue St-Jean-Baptiste, à L'Isle-Verte, est disponible pour la location si vous avez besoin d'une salle pour vos réceptions ou toute autre activité.

Pour plus d'information, contactez Robert Ouellet, président Club des 50 ans et plus, au 418-898-5439 ou cellulaire au 418-868-5438.



LES MÉDICAMENTS ET LA FEMME ENCEINTE

La grossesse est source de grand bonheur, mais également de doute et de questionnement, notamment en ce qui concerne la prise de médicaments. Il faut savoir que la plupart des médicaments sont inoffensifs pour le bébé en devenir. Cependant, en traversant le placenta qui fait office de barrière entre le sang de la mère et celui du fœtus, certains d'entre eux peuvent causer problème à un moment ou à un autre de la grossesse. Le premier trimestre de la grossesse est une période cruciale puisqu'il est caractérisé par le développement des organes du bébé. La prise de médicaments à ce moment de la grossesse peut donc mener à des malformations. Au cours des deuxième et troisième trimestres, la prise de médicaments inappropriés peut notamment mener à un retard de croissance physique ou mental ou encore provoquer ou retarder l'accouchement.

Une femme qui prend déjà un médicament sous ordonnance et qui prévoit une grossesse ou qui devient enceinte ne doit en aucun cas interrompre son traitement sans en avoir préalablement discuté avec un professionnel de la santé. Dans la plupart des cas, le traitement peut être poursuivi si les bénéfices pour la mère surpassent les risques encourus par le fœtus ou il peut être substitué par une alternative plus sécuritaire. Pour ce qui est des produits naturels, bien qu'ils peuvent sembler inoffensifs, il est préférable de les éviter puisque l'on possède généralement peu de données sur leur utilisation et leur innocuité dans la grossesse. Certains de ces produits sont toxiques ou peuvent devenir dangereux s'ils sont consommés longtemps ou en trop grande quantité.

La femme enceinte est parfois affligée par de petits maux bénins qui peuvent s'avérer très inconfortables tels que les nausées, la constipation, les maux de dos, le reflux gastrique, la vaginite et les hémorroïdes. Bien entendu, elle n'est pas épargnée par d'autres problèmes de santé de la vie courante comme le rhume, les maux de tête ou les allergies. En premier recours, il est toujours préférable d'opter pour des mesures générales, dites non pharmacologiques, avant d'avoir recours aux médicaments. Les médicaments vendus en vente libre présentés dans le tableau suivant peuvent néanmoins être fort utiles pour soulager les petits maux en toute sécurité.

Problème de santé	Médicament à privilégier
Constipation	Psyllium (ex. : Metamucil), émollient (Colace)
Maux de dos, maux de tête	Acétaminophène (Tylenol)
Reflux gastrique	Antiacide (ex. : Tums, Gaviscon), ranitidine (Zantac)
Vaginite	Traitement antifongique topique de 6 ou 7 jours (Canesten, Monistat)
Hémorroïdes	Traitement topique à base de zinc (Anusol)
Maux de gorge	Pastilles au miel, gargarisme d'eau salée
Congestion nasale	Solution saline, décongestionnant en vaporisateur (Dristan, Otrivin)
Toux sèche	Sirop de dextrométophane (ex : Benylin toux sèche)
Allergies	Antihistaminique (Benadryl, Claritin, Reactine)

Avant de prendre quelque médicament que ce soit, il est recommandé de consulter un médecin ou un pharmacien. Votre pharmacien peut également vous prescrire du Diclectin, un médicament efficace et sécuritaire pour soulager les nausées invalidantes au cours des premiers mois de grossesse. Il saura également vous guider dans le choix d'un supplément d'acide folique ainsi que de vitamines et minéraux qui s'avèrent non seulement sécuritaire, mais très bénéfique pour la santé de la mère et du fœtus.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX



VOTRE CLINIQUE MÉDICALE

**Adresse : 150, rue St-Jean-Baptiste (Presbytère)
418-868-1000, option 2 pour CLSC et option 4 pour L'Isle-Verte**

HORAIRE

Les lundis, mardis et jeudis : **de 8 h à 12 h**
Les mercredis et vendredis : **de 9 h à 12 h**

CLINIQUE DE SOINS (PRESBYTÈRE)

418-868-1000, option 2 pour CLSC et option 4 pour L'Isle-Verte
Premiers soins (pansements et autres) pour toute la population de L'Isle-Verte.

HORAIRE DES MÉDECINS POUR LE MOIS DE NOVEMBRE

Dr Jacques Caron (418-862-0333) : Les mardis 13, 20 et 27 novembre 2018
Dr André Munger (418-862-0333) : absent en novembre 2018

PHARMACIE

**Adresse : 136-A, Seigneur-Côté, L'Isle-Verte
Téléphone : 418-898-3111**

Du lundi au vendredi : de 9 h à 18 h : Ouverture de la pharmacie
de 9 h à 16 h : Présence de la pharmacienne



AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.



197, Principale • St-Cyprien, Qc • G0L 2P0
3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • G0L 3L0
136A, Seigneur Côté • Isle-Verte, Qc • G0L 1K0
535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • G0L 1G0

(418) 963-3306
(418) 497-3925
(418) 898-3111
(418) 867-3569

Horaire du bureau municipal

141, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812

JOURS	AVANT-MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi	FERMÉ AU PUBLIC	13 h à 17 h
Mardi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Mercredi	FERMÉ AU PUBLIC	13 h à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h	FERMÉ



Horaire de la bibliothèque municipale

136, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 309

JOURS	HEURES
Lundi	19 h à 20 h 30
Jeudi	13 h à 15 h

Horaire de la Friperie du Nordet

143, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 308

JOURS	HEURES
Du mardi au vendredi	13 h 30 à 16 h 30
Samedi	13 h 30 à 16 h

